

BULLETIN DE RESERVATION

BROCANTE CHANGIS sur MARNE
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e) (Nom et Prénom) :
Adresse :
Code Postal : VILLE : Tél :
EMAIL :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Titulaire de la carte d'identité n° : Délivrée le :
Certifie sur l'honneur ne pas participer en qualité d'exposant à plus de 2 manifestations de type Braderie ou Vide Grenier au cours de l'année 2024 (article R321-9 du Code Pénal) et ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code du Commerce).

EMPLACEMENT (minimum 2 mètres)

NBRE de METRES LINEAIRES :

PRIX HABITANTS : 4 € le mètre / PRIX EXTERIEURS : 6 € le mètre

REGLEMENT D'UN TOTAL DE

PAR CHEQUE A L'ORDRE DE CHANGIS ANIMATIONS OU PAR ESPECES

UN SMS OU UN MAIL DE CONFIRMATION VOUS SERA ADRESSE A RECEPTION DE VOTRE DOSSIER COMPLET

DOCUMENTS POUR INSCRIPTION

- CE FORMULAIRE ENTIEREMENT ET CORRECTEMENT REMPLI, DATE ET SIGNE
- PHOTOCOPIE RECTO VERSO DE VOTRE CARTE D'IDENTITE
- REGLEMENT DE LA TOTALITE DE LA RESERVATION

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

CONDITIONS GENERALES

- Tout emplacement réservé et non occupé sera redistribué après 8h00 du matin
- Aucun stationnement de véhicule n'est autorisé sur le périmètre de la brocante entre 8h00 et 18h00
- Seuls les membres de Changis Animations sont habilités à gérer les emplacements
- Votre emplacement vous sera communiqué le matin de l'évènement
- Toute réservation est considérée comme définitive.
- Pas de remboursement si absence, annulation ou en cas de pluie
- Changis Animations n'est en aucun cas responsable des marchandises d'origine douteuse
- La vente d'armes, d'animaux et de contrefaçon est interdite et punie par la loi
- Changis Animations décline toute responsabilité (vol, casse, type de produits vendus, etc.)
- Après votre départ, veuillez laisser votre emplacement propre et sans déchets. Il doit être dans l'état où vous l'avez trouvé le matin
- Il est strictement interdit de laisser des poubelles, cartons ou objets invendus sur place

FAIT LE : 2024

SIGNATURE (précédée de la mention "lu et approuvé")